AVIS DE CONVOCATION

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD

À Mesdames et Messieurs : Lisette Lapointe, mairesse

Marjorie Bourbeau, conseillère Mathieu Harkins, conseiller Jean-Claude Massie, conseiller Chantal Valois, conseillère Monique Richard, conseillère

Pierre Roy, conseiller

Avis vous est par les présentes donné, par la mairesse madame Lisette Lapointe, qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard aura lieu à la salle de conférence de l'hôtel de ville, lundi le 29 septembre 2014, à 9 h 30 et qu'il y sera pris en considération les sujets prévus à l'ordre du jour, à savoir :

- 1. Ouverture de l'assemblée
- 2. Avis de motion Règlement 785-1 amendant le règlement no 785 décrétant un emprunt de 652 000 \$ et une dépense maximale de 685 000 \$ pour les travaux complémentaires sur le réseau d'égout secteur Chenonceau Chambord Morgan incluant deux stations de pompage intermédiaire afin de rendre le collecteur sanitaire opérationnel et fonctionnel remboursable en 20 ans (clause de taxation, articles 8 et 9)
- 3. Période de questions.
- 4. Clôture

CERTIFICAT

Je, soussignée, Marie-Hélène Gagné, directrice générale par intérim et secrétaire-trésorière adjointe, résidant à Saint-Adolphe-d'Howard, certifie sous mon serment d'office que la présente convocation a été signifiée à tous les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard le vendredi 26 septembre 2014 entre 13 h 00 et 17 h 00 ainsi qu'à Madame la mairesse Lisette Lapointe par téléphone, par courriel et par courrier.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 26^e jour de septembre 2014.

Marie-Hélène Gagné Directrice générale par intérim